



Edité le : 27/04/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 3

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIREMAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZAIRE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE21-53812	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE2104-21777-2	N° Prélèvement :	00146872
N° Analyse :	00147960		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CARME	Code PSV :	0000001243
Localisation exacte :	SALLE COMMUNALE		
Dept et commune :	30 SABRAN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1624588200	Y :	4,5401868500
UGE :	2488 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2
Nom de l'exploitant :	AGGLOMERATION GARD RHODANIEN POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - MAISON DE L'ENVIR 1007 ROUTE DE VENEJAN 30200 ST NAZAIRE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CARME DONNAT COMBE COLOMBIER	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 19/04/2021 à 08h54 Réception au laboratoire le 19/04/2021 à 16h41 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001031
Traitement :	EAU DE JAVEL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 19/04/2021 à 16h41

.../...

Edité le : 27/04/2021

Identification échantillon : LSE2104-21777-2

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	11D2	13.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#
pH sur le terrain	11D2	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	11D2	0.41	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	11D2	0.44	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Bioxyde de chlore	11D2	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0	#
Escherichia coli (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	11D2	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	11D2	0 Chlore	-	Qualitative				
Saveur	11D2	0 Chlore	-	Qualitative				
Couleur	11D2	0	-	Qualitative				
Turbidité	11D2	0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027		2	#
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
Conductivité électrique brute à 25°C	11D2	511	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
Cations								
Ammonium	11D2	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10	#
Anions								
Nitrates	11NO3	7.1	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50		#
Nitrites	11D2	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50		#
Métaux								
Chrome total	11D2	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50		#
Fer total	11D2	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		200	#
Cadmium total	11D2	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5		#
Antimoine total	11D2	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5		#
COV : composés organiques volatils								
Solvants organohalogénés								
Chlorure de vinyle	11D2	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5		#
Epichlorhydrine	11ACEPI	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1		#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques								
HAP								

.../...

Edité le : 27/04/2021

Identification échantillon : LSE2104-21777-2

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Benzo (b) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Benzo (k) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Benzo (a) pyrène	11D2	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Somme des 4 HAP quantifiés	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100		
Composés divers <i>Divers</i>								
Acrylamide	11ACEPI	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1		#

11D2 ANALYSE (D2) D1D2 DISTRIBUTION (ARS11-2020)**11ACEPI** ANALYSE (ACEPI) ACRYLAMIDE EPICHLORHYDRINE (ARS11-2020)**11NO3** NITRATES (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Emily CUENIN
Ingénieure de Laboratoire

